

ASSEMBLEE GENERALE DU VBC HAUT-LAC LE 24.08.2018 A LA CAFETERIA DU CO VOUVRY

L'assemblée est présidée par Katia Genolet et débute à 20h05 en présence de : Caroline Bovay, Zélie Gex, Pauline Gex, Ludmilla Meoli, Aline Nonn, Aude Cornut, Elsa Roch, Léa Schopfer, Gabrielle Gex, Christian Fontanna, René Chablais, Serge Kuleziki, Steve Favez, Jean-François Rebord, Jean-François Ladret, Charlotte Bruchez

Liste des personnes excusées : Emilie Raemy, Catia Gorgerat, Philippe Gisclon, Valérie Caneda

Contrôle des présences

Zélie Gex a vérifié que la feuille des présences ait été visée par toutes les personnes présentes.

Acceptation de l'ordre du jour

Katia Genolet demande si l'assemblée est d'accord d'ajouter un point à l'ordre du jour, soit la modification des statuts. L'assemblée accepte la modification de l'ordre du jour.

Lecture du PV

Chaque personne lit le PV pour soi. Le PV est accepté par toute l'assemblée.

Rapport de la présidente

Katia Genolet lit le rapport de volley pour la saison. Elle lit également les rapports de chaque responsable d'équipe du club, puis un rapport personnel sur la saison.
L'assemblée accepte le rapport.

Compte 2017-2018

Caroline Bovay, caissière du club, présente les comptes 2017-2018 à l'assemblée. Les recettes engrangées par les cotisations (7'440.-) et le tournoi (2'000.-) s'élèvent à 9'440.-, pour des dépenses (cotisation, licences, matériel...) de 7'080.-, soit un bénéfice de 2'360.-.

Les différents documents concernant les comptes sont à disposition si quelqu'un souhaite les consulter.

Rapport de vérification

Christian Fontana, vérificateur de compte, lit le rapport des contrôleurs (soit lui-même et Gabrielle Gex). Ils se sont rencontrés le 23 août 2018 afin de procéder au contrôle des comptes 2017-2018 du club.

Le bilan total (10'407.08) et le compte d'exploitation concordent avec la comptabilité, et la comptabilité est tenue avec exactitude.

Les vérificateurs de compte proposent à l'assemblée d'approuver les comptes. Les comptes 2017-2018 sont donc acceptés par l'assemblée.

Budget 2018-2019

Les mêmes comptes que l'année passée sont prévus. Le total des produits est de 10'200.-, avec un bénéfice estimé à 4'700.-. Ce montant nous permet donc d'assurer le remboursement de la Mouette sur deux années.

Le principal achat prévu pour cette nouvelle saison est un nouveau filet.

L'assemblée accepte le budget 2018-2019 annoncé.

Elections/démissions du comité

Aude Bréganti a été contrainte de démissionner du comité pour cause de déménagement. Le poste de secrétaire du club a été repris par Zélie Gex.

Il y a 2 élections au sein du comité en tant que membres, toutes deux acceptées sans objection par l'assemblée. Il s'agit d'Aude Cornut et de Jean-François Rebord.

Admissions/démissions d'entraîneurs

Nous avons une admission tacite de René Chablais pour l'équipe des F4.

Cotisations

Katia Genolet fait part à l'assemblée le nouveau calcul que le comité a imaginé concernant des nouveaux montants de cotisation. La logique est la suivante : le montant doit être changé à la hausse ou à la baisse pour chaque équipe, selon le temps d'utilisation de la salle de sport et des frais supplémentaires engendrés, tel qu'inscription à un championnat par exemple.

Les montants des cotisations à ce jour sont les suivants :

- **Mini-volley**, avec 1h d'utilisation de salle, aucun frais supplémentaire : **110.-**
- **U13**, avec 2h15 d'utilisation de salle, frais de licence : **120.-**
- **U17**, avec 1h30 d'utilisation de salle, aucun frais supplémentaire : **140.-**
- **F4**, avec 3h d'utilisation de salle, 600.- de frais d'arbitrage, frais de licence : **150.-**
- **Détente**, avec 1h30 d'utilisation de salle, 150.- de frais pour inscription au championnat, **50.-**

Les changements sont donc les suivants :

- **Mini volley** : **80.-**
- **U13** : **130.-**
- **U17** : **90.-**
- **F4** : **180.-**
- **Détente** : **100.-**

Katia Genolet demande à l'assemblée si cela semble clair et compréhensible. Les nouveaux montants des cotisations sont acceptés par l'assemblée.

Une cuisine interne se fera entre l'équipe des F4 et l'équipe Détente concernant le stock de boissons pour les apéros d'après-match.

Modification des statuts

Concernant le point 19j des statuts, soit « L'AG donne décharge au Comité pour l'ensemble de son activité au cours de l'exercice écoulé, après avoir entendu les différents rapports administratifs et financiers clôturés au 30 août de chaque année », le comité propose de boucler les comptes au 30 juin, et non pas au 30 août.

L'assemblée accepte la modification des statuts.

Divers

- Le comité rappelle que les inscriptions en ligne sont tacites. Pour démissionner, cela se fait par mail au comité, avant l'Assemblée Générale.
- Les juniors qui changent de groupe n'ont pas besoin de faire une nouvelle inscription, le changement se fait à l'interne.
- Katia Genolet explique que le logo réalisé à ce jour est un « logo de secours », afin d'avoir tout de même une identité visuelle. Ce logo est présent sur la bâche du club. Le club garde donc ce logo de manière temporaire.
- Aline Nonn reprend le poste de responsable technique du club.
- Les flyers seront prêts à être distribués à la mi-septembre, dans les écoles du Haut-Lac.
- L'assemblée n'a pas de divers.

L'Assemblée Générale 2017-2018 est levée à 20h40.

Par la secrétaire, Zélie Gex